

# Villeneuve

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud

ISOS  
Ortsbilder®

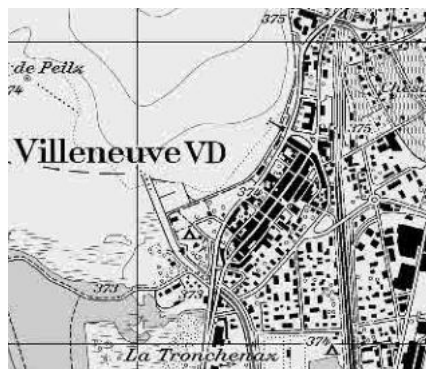


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bourg fondé en 1214 à l'extrémité orientale du Léman. Structuré par la Grand-Rue rectiligne et par une ceinture apparue dès le 17<sup>e</sup> siècle puis densifiée. Gare au nord et quartier résidentiel en cours d'expansion.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2010

## Petite ville/bourg

XX	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales



1 Grand-Rue



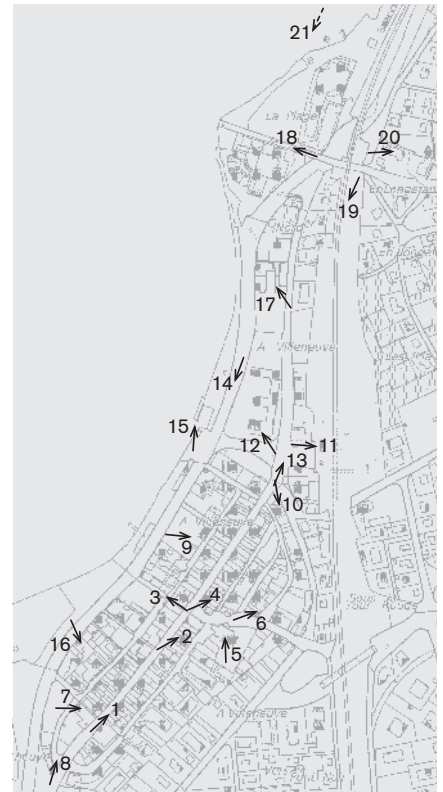
2



3 Arcs d'étaieiment



4 Place du Temple, fontaine néogoth., 1855



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur  
la base des données cadastrales,  
© Géodonnées Etat de Vaud  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2013 : 3, 8, 10, 11, 13, 14, 18, 19  
Photographies 2014 : 1, 2, 4-7, 9, 12, 15-17,  
20, 21



5 Eglise réf., origine prob. 1<sup>er</sup> q. 13<sup>e</sup> s.



6



7



8



9

**Villeneuve**

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud



10



11 Gare, vers 1859



12 Collège, 1918-21



13 Anc. chapelle de l'hôpital Notre-Dame, vers 1236 et fontaine marquant l'un des principaux carrefours



14



15



16 Quai Grand-Rive



17 Avenue des Comptes-de-Savoie



18 La Tinière



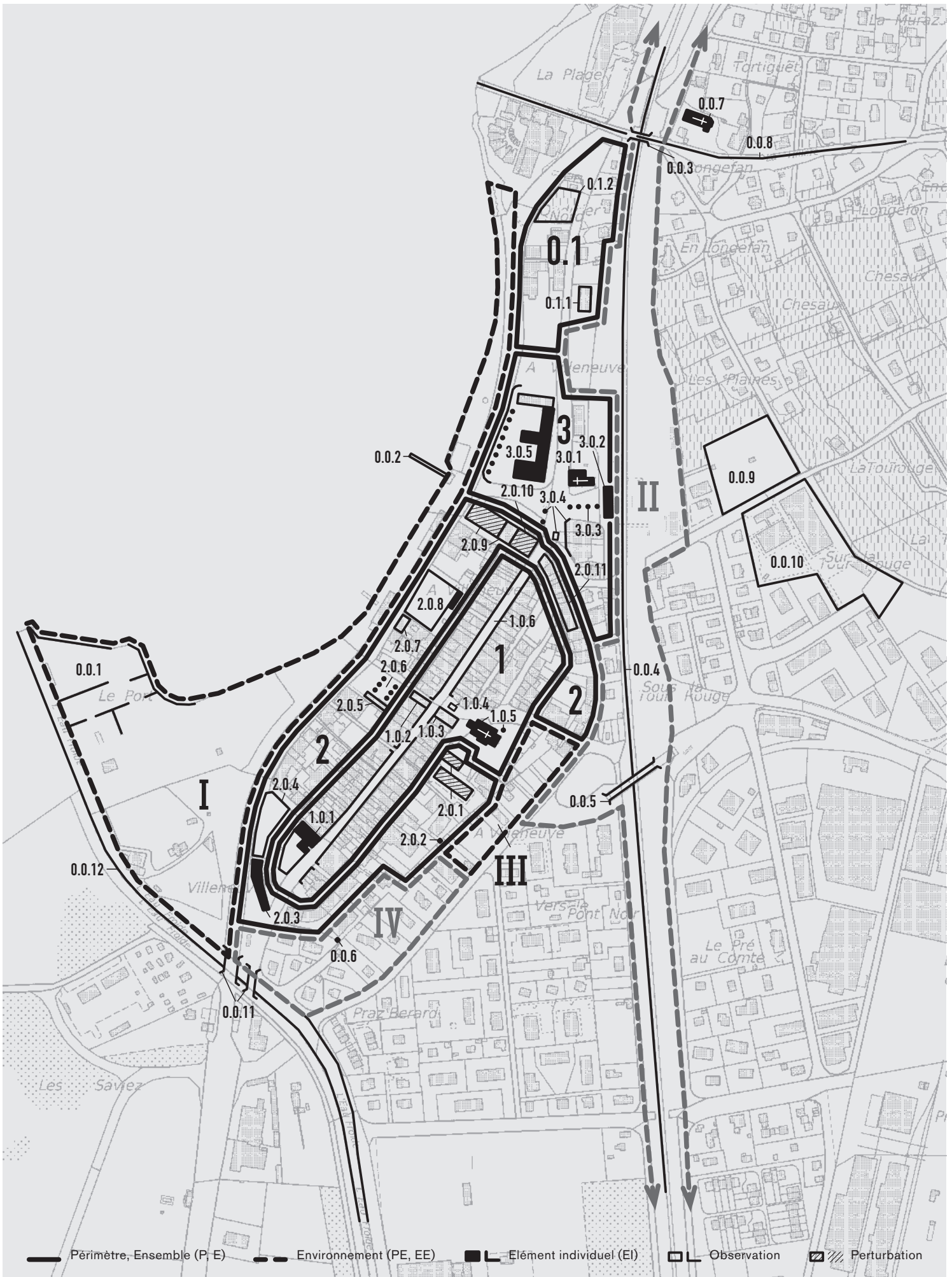
19



20 Chapelle cath., 1911



21



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Número	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Centre historique correspondant à la dite « ville neuve de Chillon », fondée en 1214, structurée par la Grand-Rue, remarquable double front de rue linéaire, formant par endroit une triple couche de bâti, ruelles secondaires perpendiculaires très étroites, princ. 17 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1–8,10
EI	1.0.1	Maison de maître dite Château entourée de jardins, reconstr. 2 <sup>e</sup> m. 17 <sup>e</sup> s. en conservant tour d'escalier du 16 <sup>e</sup> s., transformations néogoth. 1896–99				×	A	o		7
	1.0.2	Théâtre de l'Odéon, maison des péages au 18 <sup>e</sup> s., reconstr. 2 <sup>e</sup> q. 19 <sup>e</sup> s., bordée d'une ruelle présentant une série d'arcs d'étalement						o		3
	1.0.3	Anc. Maison de Ville et auberge à l'angle de la rue, att. dès déb. 17 <sup>e</sup> s., toit à la Mansart orienté pignon sur rue, 1704, transf. 1847						o		2
	1.0.4	Fontaine néogoth. au centre de la place du Temple, 1855						o		4
EI	1.0.5	Eglise réf., anc. Saint-Paul, reconstr. prob. 1 <sup>er</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. à l'emplacement de l'anc. église du village de Compengie, att. en 1166, clocher-porche carré de 1345, bordée d'un imposant séquoia				×	A	o		5
	1.0.6	Grand-Rue, remarquable espace-rue rectiligne bordé de part et d'autre d'habitations contiguës de trois-quatre niveaux orientées gouttereaux sur rue, princ. 17 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s.						o		1,2,4,8,10
P	2	Développement ceinturant le noyau historique, s'étendant sur des espaces à l'origine libres, comblés dès le 17 <sup>e</sup> s. par des bâtiments de types et de style divers ; ruraux, garages, locatifs de trois-quatre niveaux des années 1960, en cours de densification	BC	×	/	×	C			8–10,14,16
	2.0.1	Locatifs de deux et trois niveaux comblant des espaces intermédiaires à proximité immédiate du centre historique, altérant par leur grand gabarit la lisibilité notamment sur l'église réf., déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	2.0.2	Anc. tour faisant partie des vestiges des remparts (également 0.0.6)						o		
EI	2.0.3	Rangée de bâtiments de deux à quatre niveaux épousant la composante d'origine de manière souple au niveau de l'entrée S du bourg, att. fin 17 <sup>e</sup> s.				×	A			8
	2.0.4	Espace intermédiaire servant en partie de parking, bordé d'arbres						o		
	2.0.5	Anc. Maison de commune ayant abrité une laiterie et buanderie, long corps de bâtiment délimitant la place de la Grande-Rive, 1835, transformations de la façade NE, déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	2.0.6	Place de la Grande-Rive agrémentée de platanes, servant de parking, station-service côté lac						o		
	2.0.7	Hôtel du Port faisant front au lac, chaînes d'angle en pierre et toit à la Mansart, caractère urbain, 1906						o		
EI	2.0.8	Maison de maître de trois niveaux, toit à croupes, 17 <sup>e</sup> s. transf. pour abriter la cure en 1839, jardin ceint d'un mur formant un dégagement entre le tissu central et le lac				×	A	o		9
	2.0.9	Bloc en verre et béton des années 2000 abritant un commerce et les vestiges de la tour défendant le port médiéval, 1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., inapproprié par son style et son volume aux abords de la composante historique						o	o	
	2.0.10	Immeuble inadapté par son style et son gabarit, en position très visible à l'entrée de la Grand-Rue, abritant une banque et l'administration communale, 2004						o		
	2.0.11	Portion d'une rangée de bâtiments de trois à quatre niveaux épousant la composante d'origine de manière souple, att. fin 17 <sup>e</sup> s.						o		10
P	3	Quartier lâche développé autour de la gare apparue dès 1861, immeubles à proximité de la composante d'origine, courant 20 <sup>e</sup> s., bâtiments publics de grand gabarit, aire de parking	B	/	/	×	B			11–13,19
EI	3.0.1	Anc. chapelle de l'hôpital Notre-Dame, vers 1236, tour du clocher fin 15 <sup>e</sup> –déb. 16 <sup>e</sup> s., transf. en grenier 18 <sup>e</sup> s., puis en Hôtel de Ville, style néogoth. 1874–76, rest. 1968–69 et 1982–83				×	A			11,13,19

## Villeneuve

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	3.0.2	Gare, corps principal de deux niveaux, doté de bas-côtés à toit plat, vers 1859				×	<b>A</b>			11
	3.0.3	Place de la gare dont le milieu est marqué par une rangée d'arbre						o		11
	3.0.4	Fontaine en position d'îlot, 1825–37, front de bâtiment et deux châtaigniers en face, marquant le carrefour central						o		13
EI	3.0.5	Collège de style régionaliste constr. sur l'anc. hôpital, 1918–21; pavillon de plain-pied de l'anc. poste; aile au N de 1956, surél. années 2000, préau bordé par un muret et des rangées de tilleuls				×	<b>A</b>	o		12
E	0.1	Petit groupement s'étant développé avec le passage de la route de transit au N de la gare, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s., caractère rural témoignant du passé viticole, habitations individuelles avec jardins le long de la ligne de chemin de fer, dès années 1920	AB	/	/		<b>B</b>			17,19
	0.1.1	Immeuble locatif de trois niveaux en position très visible depuis le S, années 2000						o		
	0.1.2	Parcelle de vignes témoignant du passé viticole de la localité						o		
PE	I	Quais et promenade arborisée le long du Léman, agrémentée d'une fontaine à jet et de quelques restaurants	a			×	<b>a</b>			14,15,21
	0.0.1	Port à proximité de l'embouchure de L'Eau-Froide						o		21
	0.0.2	Débarcadère, doté d'un petit édicule						o		15
EE	II	Couloir vert bordant la ligne de chemin de fer, talus de prés et aire de parking	ab			/	<b>b</b>			19
	0.0.3	Pont de la rivière de La Tinière, enjambant la ligne de chemin de fer						o		
	0.0.4	Ligne de chemin de fer Lausanne–Brigue, 1861						o		19
	0.0.5	Pont de la Poterlaz, fin années 1960						o		
PE	III	Espace vert mettant en valeur l'arrière de la composante centrale, notamment l'église réformée; ponctué de quelques habitations individuelles entourées de jardins, déb. 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	<b>a</b>			
PE	IV	Frange méridionale située à la limite de l'anc. enceinte, comblée peu à peu par des maisons individuelles avec jardins et des locatifs de quatre à cinq niveaux, dès années 1940	b			/	<b>b</b>			
	0.0.6	Anc. tour faisant partie des vestiges des remparts (également 2.0.2)						o		
EI	0.0.7	Chapelle cath. du Sacré-Cœur, style néogoth., 1911				×	<b>A</b>			20
	0.0.8	Rivière de La Tinière, canalisée et enjambant la ligne de chemin de fer						o		18
	0.0.9	Cimetière, ceint d'un muret						o		
	0.0.10	Complexe du collège de la Tour Rouge, dès 1971						o		
	0.0.11	Ponts enjambant L'Eau-Froide, fin années 1860						o		
	0.0.12	Rivière de L'Eau-Froide, limite communale avec Noville (village d'importance nationale)						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située à deux kilomètres au nord de l'embouchure du Rhône dans le Léman, la petite ville de Villeneuve ponctue l'extrémité orientale du lac. L'origine du nom de la localité remonte à 1214, date de sa fondation, le bourg ayant alors été baptisé Villanova, appellation d'origine latine attestée en 1218 et qui n'évolua guère, puisqu'on la retrouve sous la forme Villa nova Chillonis en 1454. L'émergence de villes fondées correspond à l'essor démographique du 12<sup>e</sup> siècle, qui a provoqué la création de nouvelles agglomérations par des couvents ou des seigneurs féodaux. Les premières traces d'occupation humaine sur ce site remontent bien avant, avec la découverte en 1868–1869 dans des cavités – dont l'abri dit de la grotte du Scex du Châtelard – d'ossements de rennes et d'outils en silex datant de 13 000 avant J.-C. environ. Ceux-ci indiqueraient le peuplement précoce des rives du lac par des chasseurs magdaléniens. Furent également mis au jour des vestiges du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, dont une statue en bois du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'Empire romain est également représenté par un milliaire du 4<sup>e</sup> siècle découvert en 1855, témoignant de la présence d'une voie. Une nécropole de la même période, mal localisée, devait exister sur les hauteurs de Valleyres, à l'est de Villeneuve.

A l'emplacement de ce qui deviendra la « nouvelle ville » fut élevé durant l'Antiquité et le début du Moyen Âge un site attesté en 280 dénommé Pennelocus, nom celtique signifiant tête, extrémité du lac. Par la suite, un village s'y développa et prit le nom de Compengie, forme attestée en 1005 qui proviendrait du latin compendium, signifiant raccourci. En effet, la route entre Roche et Villeneuve aurait été en ligne droite, correspondant ainsi à un trajet plus court par rapport à celui qu'il fallait parcourir en prenant l'axe longeant les rochers d'Arvel le long du flanc oriental de la plaine du Rhône. C'est à son emplacement que fut érigée la nouvelle cité, dans le but de remplacer le bourg et péage de Chillon, trop à l'étroit à proximité du château.

## La ville neuve

La fondation de la ville neuve de Chillon par la maison de Savoie fut la première de ce type dans la région. Elle alla de pair avec l'établissement d'une charte de franchises accordées à la bourgade vers 1214 par le comte savoyard Thomas 1<sup>er</sup>. Or ce ne fut pas la richesse du terroir qui poussa les Savoyards à s'implanter à cet endroit. En effet, les terres étaient régulièrement détremées par les crues du Rhône et les pentes, certes ensoleillées mais raides, avaient de quoi décourager toute velléité de culture. L'intérêt du site du village de Compengie résidait en fait dans sa situation. Il se trouvait non seulement sur le principal axe de commerce fréquenté depuis l'Antiquité, reliant par le col du Grand-Saint-Bernard l'Italie septentrionale et le nord de la France, mais aussi à l'endroit d'un passage obligé, que ce soit par voie lacustre ou voie terrestre ; une grève y facilitait le transbordement des marchandises et un pont devait être franchi avant de longer les pans abrupts à proximité du château de Chillon. Grâce à sa position stratégique, ce site devint même une base militaire et un chantier naval où les comtes de Savoie construisirent des navires durant les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles.

La localité fut édifée sur un plan axial de type zaehringien, introduisant le modèle de ville-rue, qui se propagera par la suite tout autour du Léman. Ce plan intégra l'église, citée pour la première fois en 1166, qui fut remplacée par l'édifice actuel à l'époque de la fondation de la ville. Mentionnée comme paroissiale en 1228, elle acquit le nom de Saint-Paul en 1303. L'agglomération se développa rapidement, puisqu'en 1260, on comptait près d'un millier d'habitants, contre 160 à Aigle, par exemple. Vers 1236, Aymon de Savoie fonda l'hôpital Notre-Dame, un établissement pour les pauvres, les pèlerins et les malades, qui acquit une importance historique puisque la vente d'une partie de ses biens servit à la création de l'hôpital cantonal de Lausanne. Il ne subsiste actuellement que la chapelle, qui fut transformée en Hôtel de Ville en 1876. Vers 1280, la petite ville possédait sa propre administration dirigée par quatre syndics, et en 1286 fut édifée une enceinte. Deux portes principales ponctuaient la Grand-Rue, la porte de Chillon et celle d'Antoine, qui se poursuivait par le pont érigé en 1347 pour franchir L'Eau-froide. La halle de marché

## Villeneuve

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud

existante fut complétée par une halle aux grains, la Granaderie, en 1287. A la fin du 13<sup>e</sup> siècle, le commerce y était intense, attirant des banquiers juifs et lombards. Or cet essor ne dura pas, en raison, d'une part, de l'ouverture de la route du Saint-Gothard au début du 14<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, de l'épidémie de peste qui se répandit dans toute l'Europe vers 1340. Il s'en suivit un déclin démographique, la population passant de 170 feux en 1395 à 113 en 1407. Suite à cela, le comte de Savoie transféra sa cour baillivale de Villeneuve à Vevey. L'exploitation du calcaire local sous forme de gypse ou de pierre à plâtre est attestée dès le 14<sup>e</sup> siècle et dès le suivant, la carrière dite d'Arvel permit d'extraire des pierres pour la construction. En 1476, la conquête d'Aigle par les Bernois amputa Villeneuve de tous ses territoires à l'est de L'Eau-Froide, privant l'agglomération des pâturages et des forêts qui s'y trouvaient. La petite ville fut alors rattachée au bailliage savoyard du Chablais et le resta jusqu'en 1536.

A la Réforme et jusqu'à la Révolution vaudoise, la commune rejoignit le bailliage de Vevey et fut régie par les conseils des Douze et des Trente. Le passage à la Réforme ayant mit un terme au trafic de pèlerins qui se rendaient à Rome, Villeneuve devint alors une simple commune rurale qui tirait ses ressources des activités viticoles et alpestres. Un plan de 1695 révèle que les habitations s'y concentraient principalement de part et d'autre de la Grand-Rue, tandis que les dépendances rurales étaient reléguées le long des rues secondaires, à savoir la rue des Fortifications et la rue des Pressoirs. Le tissu urbain s'étoffa ensuite timidement, essentiellement avec des granges, comme le montre un plan de 1766.

En 1798, la commune fut intégrée au district d'Aigle et se dota entre 1799 et 1815 d'une Municipalité et d'un Conseil communal. Dès cette date, la petite ville devint peu à peu la place forte où fut préparée la fameuse traversée des Alpes par Napoléon, qui eut lieu entre les 15 et 21 mai 1800. Le port fut réquisitionné, tout comme le four communal, la halle aux grains, une partie de l'hôpital et tous les entrepôts disponibles, utilisés pour y conserver des vivres, du foin pour les chevaux, des munitions et tout l'attirail militaire. Puis finalement, ce furent les lieux d'héberge-

ments qui furent occupés ; suite à la prise d'un fort en Pays d'Aoste, 300 prisonniers firent halte à Villeneuve avant de continuer sur Dijon. Les conséquences sur son économie furent désastreuses, tant et si bien que la petite ville tomba dans la misère et mit même plusieurs décennies à rétablir un niveau de vie normal.

En 1803, on y dénombrait 862 habitants, en majorité vigneron, agriculteurs ou pêcheurs. Dès le deuxième quart du 19<sup>e</sup> siècle, les activités industrielles, telle la fabrication de chaux et de plâtre, prirent une certaine importance, le territoire de la commune recelant plusieurs carrières. Ainsi, les lieux de fabrication se multiplièrent : des fours à gypse et des magasins, en fait des dépôts, s'implantèrent au nord de la localité, sur le site de Crêt et de l'embouchure de la Tinière. La Société des usines de Grandchamp, fabrique de chaux, de gypse et de ciment fondée vers 1857, resta en activité jusqu'en 1984–1985, années où les bâtiments furent démolis. En 1892, une ligne de chemin de fer fut établie pour relier les carrières d'Arvel SA à Villeneuve. Ouvertes en 1905, ces dernières étaient encore exploitées au début du 21<sup>e</sup> siècle. Elles étaient réputées pour leur calcaire noble utilisé pour l'encadrement des baies et des portes ou pour les bassins des fontaines.

Le port de Villeneuve joua un rôle très important dans le trafic de marchandises, notamment celui des blocs de pierre des carrières de Meillerie, du marbre de Saint-Triphon et de Roche, de la chaux, du gypse, du bois, du fourrage, du vin ou encore du sel provenant de la mine de Bex. En 1828, ce trafic fut complété par le transport de personnes dans le cadre d'un tourisme naissant généré par l'apparition des bateaux à vapeur sur l'ensemble du Léman. Profitant de cette aubaine, les autorités réalisèrent une série d'aménagements, tels que la promenade le long des rives, l'installation de bancs et la construction de quais, probablement dès 1859, afin de rendre la petite ville plus attrayante. En 1847, la petite île artificielle de la Peyls, dont on aperçoit toujours la silhouette arborisée depuis les rives, fit l'objet de travaux de consolidation par la municipalité. L'éclairage fut également amélioré. Entre 1836 et 1838, on démolit les portes à chaque extrémité de la Grand-Rue afin de faciliter le transit routier. C'est pour cette même raison qu'une

trentaine d'années plus tard, le célèbre pont en dos d'âne qui figurait sur de nombreuses illustrations de la ville fut démolé et remplacé par un ouvrage plus praticable. Une première ligne de chemin de fer fut ouverte en 1857 entre Villeneuve et Bex, créant une véritable route du sel, à l'image de celle de Jougne. Puis, en 1861, l'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant Lausanne à Brigue transféra définitivement le gros du trafic sur les rails.

Un certain accroissement de la population se fit sentir durant le 19<sup>e</sup> siècle, la commune passant à 1161 habitants en 1850 puis à 1493 en 1878. Cette augmentation se refléta dans l'apparition de nouveaux bâtiments, en majorité des dépendances rurales, mais également des édifices publics tels que la Maison de commune avec four, la laiterie et buanderie édifiée en 1835 et la douane en 1837, qui s'implantèrent côté lac. Jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, la cité s'était toujours tournée vers la Grand-Rue bordée de boutiques, d'auberges, de pintes et de petits hôtels, qui représentait la principale artère résidentielle et commerciale de la localité. Or dès le second quart du 19<sup>e</sup> siècle, un changement s'opéra avec l'apparition de constructions du côté du lac, à l'ouest de la rue des Pressoirs et le long de la rue des Fortifications, dans des espaces jusque-là délaissés car marécageux. Il faut savoir que le lac et la plaine du Rhône représentaient une menace contre laquelle le bourg devait se protéger, notamment en raison des fréquentes inondations. Ce n'est qu'à partir de 1830 que quelques auberges s'établirent le long de la route du lac, dont l'hôtel Byron, achevé en 1840 au nord de l'agglomération, qui fut l'un des plus grands et réputés de la commune, avant d'être détruit par un incendie en 1933.

Comme le révèle la première édition de la carte Siegfried de 1891, la petite ville présentait déjà à cette époque les caractéristiques qui lui sont propres aujourd'hui, à savoir une Grand-Rue formant un axe linéaire, auquel s'ajoutent au nord-est quelques rues parallèles comprenant les ruraux. Autour se développe une seconde couche de bâti en cours de densification entre le noyau et le lac ainsi qu'entre les murs d'enceinte au sud-est et la route de contournement qui sera établie comme telle à la fin des années 1960. A cette époque, le cœur de la localité est

ainsi bordé de part et d'autre par deux routes secondaires, qui deviendront près d'un siècle plus tard les routes de contournement. Au nord, le quartier de la gare, plus lâche, s'organise entre l'ancien hôpital Notre-Dame et la ligne de chemin de fer. Plus au nord encore, à la limite que forme le passage de la rivière de la Tinière, sont éparpillés quelques bâtiments, ruraux et auberges, le long des deux routes menant au château de Chillon, le tout formant l'amorce d'un faubourg. Ce qui frappe, en comparaison avec la situation actuelle, c'est l'état intégralement préservé du coteau, à l'est des voies de chemin de fer, tout comme de la partie située sur le flanc sud-est de la petite ville, un état qui a totalement changé depuis.

Le début du 20<sup>e</sup> siècle fut marqué par l'ouverture en 1903 de la ligne de tramway Chillon-Villeneuve, exploitée jusqu'en 1952 puis fermée en raison d'un manque de rentabilité lié au développement de l'automobile durant l'après-guerre. En ce début de siècle, les carrières d'Arvel SA employaient près de 200 ouvriers, ce qui en faisait l'une des entreprises les plus importantes de la commune. D'autres s'implantèrent, telles que des fabriques de perles ou de ressorts pour l'horlogerie, d'autres travaillant dans le commerce du fer, comme Miauton en 1907, rebaptisée Groupe Gétaz Romang Holding en 2007, la scierie des Grands Vergers en 1917 ou la fabrique de chocolat Schmidlin en 1927. L'assainissement de la plaine de L'Eau-Froide, entre 1915 et 1920, permit le développement des cultures maraîchères. On y dénombrait ainsi à l'époque entre 50 et 70 agriculteurs et 300 à 400 têtes de bétail. L'agriculture représentait alors le secteur d'activité principal. Dans les années 1930, le remaniement parcellaire du vignoble situé au nord du site fut à l'origine de nouveaux quartiers de villas. L'ensemble de ces facteurs entraîna une augmentation de la population ; alors que la commune comptait 1751 habitants en 1900, ces chiffres oscillaient entre 1800 et 2000 résidents au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Dès le milieu de ce dernier, l'agriculture diminua au profit de l'industrie, avec l'arrivée des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey en 1947, rebaptisés Vevey Technologies dès 1989 puis Bombardier Transport dès 1998, des Constructions métalliques Mottier frères en 1952 et de la fabrique de

## Villeneuve

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud

menuiserie Guyot en 1957, qui répondit au nom des Usines Ego SA dès 1967. Dans le domaine viticole, les activités régressèrent, les coteaux situés aux abords de la ville étant colonisés peu à peu par des habitations ; or le secteur ne disparut pas, la Société coopérative viticole de Villeneuve, fondée en 1907, regroupant toujours 35 vignerons. La construction de l'autoroute A 9 en 1966 contribua également au développement économique de la région. Il alla de pair avec l'apparition de secteurs résidentiels dans la partie sud-est du bourg en particulier destinés aux pendulaires. A la fin des années 1960 fut aménagée la route de contournement passant au sud-est de la localité ainsi que le pont de la Poterlaz enjambant les voies de chemin de fer et permettant ainsi d'accéder facilement au secteur situé sur la frange orientale du site. La commune totalisait 3705 habitants en 1970, 4026 en 1990 et 4906 en 2011.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La petite ville de Villeneuve s'inscrit dans un espace défini par trois limites, à savoir le lac, au nord-ouest, la ligne de chemin de fer orientée nord-sud (0.0.4, II), à l'est, et la rivière de l'Eau-Froide, au sud-ouest (0.0.12). En arrière-plan se dressent de hauts versants boisés. A l'intérieur de ce triangle prend place le centre historique (1) correspondant à l'emprise de la ville fondée à l'intérieur de remparts. Il est structuré par la Grand-Rue, qui le traverse, formant une ville-rue caractéristique des bourgs de l'arc lémanique. Sur les abords immédiats de ce noyau, est apparu dès le 17<sup>e</sup> siècle un développement (2) qui a comblé au coup par coup des espaces à l'origine libres et qui continue de le faire aujourd'hui ; la partie située côté lac s'est tournée vers le tourisme et les établissements publics, tandis que la partie se trouvant du côté de la plaine du Rhône s'est davantage orientée, ce à partir du 20<sup>e</sup> siècle, vers une fonction résidentielle. Au nord du noyau prend place le quartier de la gare (3) développé surtout dès 1861 et caractérisé par un tissu plus lâche. Plus au nord encore, le long de l'ancien passage de la route de transit, se détache une cellule rurale témoignant notamment du passé viticole de la localité (0.1). Au bord du lac, les rives

sont aménagées par des quais et des espaces de promenade arborisés (I), tandis que la frange sud-est de la ville comprend un espace vert comportant des maisons individuelles construites au début du 20<sup>e</sup> siècle (III) et un secteur bigarré constitué de locatifs de plus grand volume érigés dès les années 1940 (IV).

### La ville-rue

Le centre historique (1) s'articule le long de la Grand-Rue, un axe linéaire de longueur remarquable (1.0.6) fortement délimité par un double front quasiment ininterrompu. Le bâti, d'une sobre homogénéité, se compose essentiellement d'habitations de trois niveaux orientées gouttereaux sur rue. Les rez-de-chaussée présentent des commerces qui créent une certaine animation, tout comme les différentes couleurs des façades qui leur apportent un peu de panache. L'unité de ce noyau est aussi introduite par les pavés couvrant la majeure partie de cette composante. Quelques ruelles latérales s'ouvrent çà et là, offrant des échappées, telles des meurtrières, sur le lac ou les montagnes au sud-est. Certaines de ces dessertes sont contenues par des murs d'étalement venant accentuer à ces endroits le caractère pittoresque de ces points de vue. Le front oriental est en revanche interrompu par une ouverture plus conséquente, la place du Temple, ponctuée d'une fontaine centrale néogothique (1.0.4) et d'un jeune chêne. Elle est bordée au sud par l'ancienne Maison de Ville (1.0.3), attestée au début du 17<sup>e</sup> siècle et qui depuis a été transformée en auberge. Cet édifice se démarque du reste de la Grand-Rue par son toit à la Mansart orienté pignon sur rue. Quant à la place, elle comporte des qualités spatiales indéniables, puisqu'elle offre l'un des rares points de vue sur l'église réformée (1.0.5) remontant au 13<sup>e</sup> siècle. Son clocher-porche carré de 1345 s'élève en effet droit dans l'axe de la place. Il est percé d'un arc brisé à l'entrée, laquelle est surmontée d'une horloge, l'ensemble étant coiffé d'une flèche en pierre polygonale. A l'arrière-plan se dresse un haut séquoia, constituant un pendant vertical au clocher. Au sud de l'édifice sont conservés encore quelques murs des anciens remparts de la petite ville. Au nord se développent une série de ruelles secondaires plus étroites formant une deuxième et une troisième couche de bâti, toutes suivant l'orientation de la Grand-Rue. Le long de ces petites rues

se rencontrent davantage de ruraux et de galeries en bois, démontrant ainsi que l'axe principal était considéré, si l'on peut dire, comme la rue d'apparat, reléguant les constructions fonctionnelles plus modestes à l'arrière.

A l'extrémité méridionale de la Grand-Rue prend place un espace vert correspondant au jardin de la maison de maître dénommée Château (1.0.1) qui remonte au 16<sup>e</sup> siècle. Cet espace représente l'une des uniques poches vertes de la composante, hormis les abords de l'église réformée et une place arborisée vers la rue de l'Ancienne-Poste, au nord. Le Château est un grand volume de trois niveaux surmonté d'un toit à la Mansart. Côté rue, sa façade se démarque par sa porte d'entrée en bois richement travaillée, tandis que côté lac, l'édifice est flanqué d'une tourelle carrée en pierre apparente faisant office de belvédère.

### **La ceinture développée dès le 17<sup>e</sup> siècle**

Le bâti apparu autour du noyau historique dès le 17<sup>e</sup> siècle puis développé en particulier au 19<sup>e</sup> siècle sur des espaces autrefois verts forme une sorte de ceinture urbaine (2). Ce secteur présente un caractère hétéroclite qui résulte en partie de la manière dont il a été généré, à savoir par le comblement des espaces au coup par coup. Cela engendre une diversité de typologies et de styles de bâtiments entourés de plus ou moins grands espaces verts ou intermédiaires (2.0.4, 2.0.6, 2.0.8). L'une des constantes de cette ceinture est la nette définition des espaces-rues, que ce soit pour la rue des Pressoirs, côté lac, pour la rue des Fortifications, au sud-est, ou pour la rue de l'Ancienne-Poste, au nord-est. L'entité comprend des rangées d'habitations contiguës de deux à trois niveaux orientées gouttereaux sur rue attestées à la fin du 17<sup>e</sup> siècle (2.0.3, 2.0.11). Epousant la composante d'origine au nord-est et au sud-ouest, elles correspondent à l'emplacement des portes de Chillon, au nord, et d'Antoine, au sud, aujourd'hui disparues.

A cette rangée méridionale (2.0.3) répond à l'est de la Grand-Rue un immeuble arrondi remontant aux années 1960, de quatre niveaux marqués par des balcons en bandeaux. De par sa courbure qui suit de près la rue des Fortifications, ce bâtiment introduit nettement cette notion de ceinture qui entoure le

noyau d'origine. Cette dernière rue se poursuit au nord en direction de l'église réformée, reconnaissable par sa flèche qui s'élève dans le fond de perspective, jouant le rôle de point de repère. Le long de cet axe, à proximité de cet édifice central, se sont implantés deux locatifs du début du 21<sup>e</sup> siècle comportant deux et trois niveaux (2.0.1). De par leur gabarit, leur style et du fait qu'elles comblent des espaces intermédiaires particulièrement sensibles à proximité de l'église réformée, ces constructions représentent une altération des qualités spatiales.

A l'ouest du noyau, côté lac, la rue des Pressoirs est un axe linéaire qui s'étire parallèlement à la Grand-Rue. Depuis le sud s'y trouve à la suite de la rangée déjà décrite un espace intermédiaire peu valorisé servant de parking (2.0.4) puis l'ancienne Maison de commune (2.0.5), un long et étroit corps de bâtiment de 1835 surmonté d'un toit à croupes. Il borde le front sud-ouest de la place de la Grande-Rive, un espace ponctué de platanes faisant lui aussi office d'aire de stationnement (2.0.6). Par ailleurs, cette place crée un dégagement visuel permettant de relier le centre historique et l'espace des quais s'ouvrant sur le lac. Un même phénomène se produit plus au nord, au niveau de la cure (2.0.8), une maison de maître de trois niveaux surmontée d'un toit à croupes remontant au 17<sup>e</sup> siècle et transformée en 1839. Elle est devancée d'un grand jardin ceint d'un mur formant un dégagement entre le tissu central et le lac. Côté lac justement, le jardin est bordé au sud par l'hôtel du Port, faisant front au Léman (2.0.7), qui reflète l'essor touristique que connut la localité. Il s'agit d'un édifice de 1906 comportant trois niveaux surmontés d'un toit à la Mansart. Les façades présentent des balcons dotés de garde-corps en ferronnerie ainsi que des chaînes d'angle très marquées lui conférant un caractère urbain. Enfin, à l'extrémité septentrionale de la rue se démarque un complexe des années 2000 qui vient boucher le fond de perspective, étant implanté sur toute la longueur de la parcelle, allant de la Grand-Rue à la route bordant le lac. Il comprend un bloc de trois niveaux en verre et béton abritant un centre commercial et les vestiges d'une tour médiévale (2.0.9) ainsi qu'un immeuble de quatre niveaux abritant une banque et l'administration communale (2.0.10). Ces deux immeubles

forment un front particulièrement lourd à l'entrée de la composante d'origine, un endroit extrêmement sensible et important que leur édification a fini par masquer. De par leur style et leur gabarit inadapté, ainsi qu'en raison de leur emplacement, ces bâtiments constituent une détérioration visuelle importante du tissu d'origine.

### **Le quartier de la gare**

Au nord de la ceinture, dans le mince espace compris entre la route cantonale qui borde les quais et la ligne de chemin de fer (0.0.4) prend place le quartier de la gare (3). Il est traversé du nord au sud par l'ancienne route d'accès à la petite ville, qui structure l'entité en deux parties. Un second axe, situé perpendiculairement à cette artère, joue un rôle important puisqu'il relie le lac à la gare. A l'ouest de l'entité, à l'emplacement du logis de l'ancien hôpital Notre-Dame, se situe le collège érigé en 1918–1921 (3.0.5), un édifice de deux niveaux organisé en U autour d'une cour s'ouvrant côté lac. Au nord est accolé un pavillon de plain-pied qui abritait autrefois la poste. Les sous-bassements en pierre apparente, les ouvertures des baies ainsi que la volumétrie des toitures dénotent un style régionaliste. Enfin, un dernier pavillon plus élevé, construit en 1956 et surélevé dans les années 2000, est implanté perpendiculairement et forme une seconde cour dégagée vers le lac. Ces deux espaces, en partie utilisés comme places de stationnement, sont reliés par un préau ceint d'un muret longeant la route côté lac. De la route cantonale, les bâtiments sont masqués par des rangées de tilleuls qui forment comme un mur de verdure.

A l'est de l'ancienne route de passage est établie la gare de 1859 (3.0.2) ; son corps principal de deux niveaux comprend un rez-de-chaussée souligné par trois baies en plein-cintre et deux bas-côtés de plain-pied à toit plat. Elle est devancée d'une place (3.0.3) agrémentée d'une rangée d'arbres, espace délimité au nord par l'ancienne chapelle de l'hôpital Notre-Dame fondée vers 1236 (3.0.1). Ce remarquable édifice se compose d'une nef dotée d'ouvertures néogothiques de 1874–1876, témoignant de l'époque à laquelle le bâtiment a été transformé pour devenir l'Hôtel de Ville. Les façades de pierre apparente résultent d'une intervention de décrépiage remontant à 1968–1969.

A l'angle nord-est se dresse la tour du clocher coiffée d'un toit à croupes remontant à la fin du 15<sup>e</sup> ou au début du 16<sup>e</sup> siècle. Elle constitue un point de repère pour l'ensemble du quartier. Au sud, la place de la Gare est délimitée par un petit groupe de bâtiments moins significatifs du point de vue architectural apparus dès l'aménagement de la station et développés essentiellement dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, qui s'étire en une bande étroite comprise entre la ligne de chemin de fer et la rue des Remparts. Il s'agit d'une série de locatifs de deux à quatre niveaux implantés côte-à-côte en s'égrainant en direction du sud. Le front occidental est marqué par un immeuble du milieu du 20<sup>e</sup> siècle se distinguant par sa façade courbe. Au pied de ce bâtiment se trouve un premier carrefour généré par la jonction de la rue des Remparts et de l'axe provenant de la Grand-Rue. Il est souligné par une fontaine de 1825–1837 (3.0.4) en position d'îlot. Plus au nord, quasiment en vis-à-vis, deux châtaigniers ponctuent un espace intermédiaire aménagé de manière à servir de parking pour le centre commercial adjacent (2.0.9). Cette aire comprend aussi un arrêt de bus et un petit espace vert. Ces deux grands arbres marquent visuellement fortement un second carrefour, celui correspondant au croisement des deux axes routiers principaux de la composante. De plus, ils permettent de masquer quelque peu, depuis l'ancienne chapelle de l'hôpital Notre-Dame, le centre commercial et le bâtiment administratif (2.0.9, 2.0.10) et de porter le regard davantage sur la principale artère, à savoir la Grand-Rue.

### **Petit groupement rural**

Le long de l'ancienne route de transit provenant de la Grand-Rue et se dirigeant au nord, vers Chillon, se développe une petite entité (0.1) à caractère rural datant de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, et qui présente, le long de la ligne de chemin de fer et parallèlement à la route, une série d'habitations individuelles remontant aux années 1920. A l'instar du quartier de la gare, ce groupement s'organise autour d'un axe nord-sud ; il comprend d'une part, à l'est, la série de maisons individuelles entourées de jardins et d'autre part, à l'ouest, la partie témoignant du passé viticole du bourg, avec notamment une parcelle de vignes (0.1.2) et le bâtiment attesté en 1856 de l'ancienne Société de propriétaires viticulteurs. La présence

de l'hôtel-restaurant du Nord, qui a tiré profit de l'ancienne route de transit, témoigne par ailleurs de l'ancien rôle de ville-étape de Villeneuve. A présent, les qualités spatiales sont mises à mal par le passage de la route cantonale qui contourne cette cellule par l'ouest, ne faisant qu'accentuer son caractère de lieu de passage qui semble avoir peu à peu perdu vie, et dont il ne resterait qu'un arrêt sur image, à savoir celle d'un passé révolu. Il s'en dégage néanmoins quelques points de vue remarquablement pittoresques, notamment depuis le lac sur le front bâti qui dégage un caractère rural ou à travers le mince espace laissé entre deux bâtiments, formant comme une meurtrière dont le fond aboutit sur les hauts pans de montagnes. Par endroit, le bâti mériterait d'être entretenu ou revalorisé. Au sud-est de l'entité, le locatif de trois niveaux (0.1.1), élevé dans les années 2000, s'avère de par son volume particulièrement visible depuis la gare et constitue un élément détonnant par rapport au reste du bâti de la cellule.

### Les rives et espaces environnants

Au bord du lac sont aménagés les quais dits Quai Grand-Rive (I), qui suivent la légère courbe qu'effectuent les rives. Il s'agit d'une étroite bande verte assez arborisée délimitée du côté du centre historique par le passage de la rue du Quai. Elle est agrémentée d'une promenade jalonnée de bancs qui offre une vue unique sur le Haut-Lac, sur l'île de Peils – petite tache verte émergeant des eaux –, sur la tour de Montreux, ainsi que sur le Château de Chillon. En direction du sud-ouest, ce secteur s'élargit et devient plus verdoyant, jusqu'à prendre l'allure d'un petit parc. A l'extrémité occidentale, en bordure de l'Eau-Froide (0.0.12), y est implanté le port (0.0.1). Quelques établissements publics ponctuent l'espace çà et là, notamment le débarcadère (0.0.2), signalé par le modeste bâtiment à toit plat servant d'accueil. Cet espace dégage, comme tous les autres quais et rives des localités autour du lac, une atmosphère de plaisance reflétant une orientation touristique.

Le passage de la ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue (0.0.4) forme une sorte de couloir orienté nord-sud (II), qui frôle la partie orientale du site et constitue une forte limite. Plusieurs ponts le chevauchent, l'un (0.0.3) au nord, où coule la rivière de

la Tinière (0.0.8), l'autre datant de la fin des années 1960, plus au sud, à hauteur du centre historique, dénommé pont de la Poterlaz (0.0.5). S'y trouvent également deux aires de stationnement : l'une au nord du quartier de la gare, l'autre au débouché du pont de la Poterlaz. Fonctionnalité et aire de transition sont les caractéristiques qui pourraient définir cet espace, sans grande qualité spatiale mais relativement important du point de vue du développement historique du site dans son entier et du fait qu'il crée un obstacle, au-delà duquel s'étendent des secteurs d'habitations apparus dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. En effet, à l'est des voies de chemin de fer, l'agglomération a continué son extension résidentielle, en réalisant l'ascension du versant. S'y démarquent le cimetière ceint d'un muret (0.0.9) et le complexe du collège de la Tour Rouge construit dès 1971 (0.0.10).

Au débouché du pont de la Poterlaz, en face de la petite aire de stationnement, se situe un secteur vert composé en majorité de jardins et parsemé de quelques habitations individuelles du début du 20<sup>e</sup> siècle (III). Cet espace pris entre l'arrière du centre historique et la rue des Remparts, qui contourne le centre, joue un rôle essentiel, puisqu'il permet de mettre en valeur l'arrière de la composante principale. En effet, il garantit en particulier la lisibilité sur la façade arrière de l'église réformée (1.0.5). Néanmoins, une forte pression se fait sentir par les continuelles expansions résidentielles alentour.

Au sud de cet espace vert, un secteur d'habitations (IV) a été généré dès les années 1940 par le comblement successif de la frange méridionale du bourg comprise entre le tracé de l'ancienne enceinte et la rue des Remparts. Il se compose de maisons individuelles entourées de jardins et de locatifs de quatre à cinq niveaux inscrits dans des espaces engazonnés. Ce caractère mixte tend à empêcher la visibilité des abords du site, les espaces libres ayant tous été comblés par de plus ou moins grands volumes bâtis. Au sein de ce tissu se rencontrent parfois au détour d'un virage les vestiges d'anciennes tours faisant partie du système défensif du bourg (0.0.6, 2.0.2), éléments qui semblent quelque peu perdus car environnés de bâtiments remontant au 20<sup>e</sup> siècle.

## Villeneuve

Commune de Villeneuve, district d'Aigle, canton de Vaud

A l'extrémité méridionale de ce secteur, la rivière de L'Eau-Froide (0.0.12), enjambée par deux ponts situés côte-à-côte (0.0.11), délimite la frontière de la commune. Enfin, un dernier élément est à signaler à l'extrémité septentrionale du site, en amont de la route cantonale : il s'agit de la chapelle catholique du Sacré-Cœur de style néogothique remontant à 1911 (0.0.7). Son allure élégante la distingue du reste des maisons individuelles qui l'entourent.

### Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

XX | Qualités de situation

Qualités de situation évidentes de la petite ville fondée en 1214 en tête du Léman, à l'embouchure de la rivière de L'Eau-Froide et en bordure orientale de la plaine du Rhône, entourée de part et d'autre de montagnes. Bourg établi le long d'un ancien axe de transit important permettant de relier l'Italie septentrionale et le nord-ouest de l'Europe par le col du Grand-Saint-Bernard, qui, de plus, constitua de longue date un passage obligé entre les versants abrupts et les rives du Léman. Fondation planifiée du bourg à cet emplacement stratégique, allant de pair avec la présence du château de Chillon. Intéressant arrière-plan, marqué par les coteaux viticoles qui laissent place aux montagnes formant une paroi verdoyante. Extensions résidentielles du début du 20<sup>e</sup> siècle et expansions toujours en cours, diminuant la visibilité du centre historique depuis la plaine du Rhône en particulier.

XX | Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables, en raison de la structure linéaire extrêmement claire de la composante d'origine engendrée par la Grand-Rue, constituant un double front de rue continu de longueur considérable. Artère s'ouvrant sur de petites ruelles perpendiculaires, créant des perspectives prenant la forme de meurtrières étroites donnant sur le lac, sur les versants boisés des Préalpes ou s'ouvrant sur l'église réformée. Cœur de la localité souligné par le regroupement de l'église réformée, de la fontaine et de l'ancienne Maison de Ville. Développement postérieur

engendrant une seconde couche de bâti épousant l'entité historique, alternant espaces intermédiaires composés de jardins et constructions contiguës, qui font notamment front au lac. Quartier de la gare plus lâche s'étendant le long des lignes de chemin de fer et contrastant avec le caractère dense du centre du bourg.

XX | Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce à l'homogénéité du bâti, dont la trame médiévale est encore reconnaissable et bien préservée, en particulier le long de la Grand-Rue ; habitations construites entre les 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, dotées généralement de commerces au rez-de-chaussée donnant sur l'artère principale. Ruraux relégués le long des rues secondaires. Qualités renforcées par quelques éléments architecturaux particuliers, tels que l'église réformée, l'ancienne chapelle de l'hôpital Notre-Dame remontant au 13<sup>e</sup> siècle, l'ancienne maison de maître abritant la cure dès 1839, ou encore le collège régionaliste, mais diminuées par des constructions du tournant du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle s'adaptant mal au bâti d'origine par endroit et créant de fortes ruptures de style.

2<sup>e</sup> version 08.2013/che

Photos numériques : 2013, 2014  
Deborah Chevalier  
Christian Nötzli

Coordonnées du site  
560.474/138.480

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse